

Compte-rendu de la réunion publique du Groupe Solidarité, le jeudi 19 janvier 2017 à la salle de la Laub.

Présents : une cinquantaine de personnes

Dont membres du Groupe : Elisabeth Hincker-Jaeglé, Ilona Chaudon, Anny Katitsch, Léa Watsky, Elisabeth Baudry, Regine Huc-Riehl, Solveig Weulersse, Anne-Liz Drouot...

Et Jean-Luc Husser, chef de service des CADA de Munster et Colmar.

Ordre du jour :

- **Présentation rapide du nouveau Groupe Solidarité**, créé à la suite de la table ronde sur les migrants au Forum Natur'en Vie.
- **Présentation des associations actives dans la vallée représentées ce soir-là :**

Le Fonds de Solidarité, CARITAS, les Resto du Cœur, le Secours Populaire, le S.E.L., D'ici et d'ailleurs (association guebwilleroise qui aide les personnes en situation de précarité et en particulier les demandeurs d'asile)

Point sur les actions déjà menées :

- Pour le CADA administré par l'association ACCES, Jean-Luc Husser, chef de service, présente le fonctionnement du centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Munster. Les familles hébergées dans les appartements y sont pour la durée de leur demande. A peu près 50% d'entre eux reçoivent le statut de réfugiés ; les autres sont déboutés et, si c'est la première fois, peuvent faire un recours. Dans tous les cas, ils doivent libérer leur appartement.

Percevant une allocation pendant leur séjour, souvent versée tardivement et peu fiable, ils ont besoin d'aide au moins les premiers mois – et plus encore à leur sortie, spécialement les déboutés qui n'ont plus aucun droit (et dont le refus de quitter la France peut être sanctionné par une interdiction de retour sur le territoire et donc de recours).

- Caritas propose de l'aide aux devoirs concernant parmi d'autres les enfants du CADA, ainsi que des cours de français pour les adultes. Elle répond aussi à des demandes matérielles particulières.
- Le Fonds de Solidarité vient en aide aux familles en situation de précarité de la vallée. Parmi elles, des familles accueillies au CADFA, ou qui en sortent. Il fournit des bons d'achats, accompagne les familles à leur sortie du Centre, trouve parfois des solutions de logement, propose des activités, et offre une aide financière notamment en début de séjour.
- Les resto du cœur fournissent 6 repas par semaine et par personne.
- Le Secours populaire propose une aide alimentaire (distribution de produits secs une fois par mois) et dispose d'un vestiaire comme de meubles et de vaisselle pour les familles dans le besoin (dont celles de demandeurs d'asile ou de déboutés).
- Le système d'échange local (S.E.L.) intègre quant à lui des demandeurs d'asile qui profitent grâce à lui de cours de français ainsi que d'activités socialisantes. Il signale une famille en fin de droits au CADA, qui devra le quitter dès la fin des « grands froids ».

- D'ici et d'ailleurs est une association constituée en février 2016 à Guebwiller dont le but est l'hébergement des familles devant quitter l'HUDA de Bühl. Sur le modèle de l'association « 100 pour 1 », elle signe le bail pour les familles et organise le paiement du loyer à partir de la participation de citoyens. Elle propose aussi des activités et des aides aux personnes accueillies.

- **Présentation des besoins des migrants d'après le constat des Jean-Luc Husser et d'acteurs bénévoles :**

* **L'hébergement** apparaît rapidement comme le **souci majeur**. Trois cas de figure :

- l'hébergement temporaire : Les demandeurs d'asile se trouvent sans solutions d'hébergement en attendant leur passage en préfecture, et sans ressources. Délai d'attente de 3 à 6 semaines.

Besoin : Etre hébergés à titre gratuit quelques semaines avant d'être orientés par l'OFII dans un établissement financé par l'Etat (HUDA, CADA...)

- l'hébergement définitif pour les demandeurs ayant reçu une réponse positive à leur demande de statut de réfugiés. Mais ils accèdent difficilement au logement (cf difficultés à trouver une location pour tout un chacun !) et les délais sont longs.

Besoin : Trouver des appartements privés en faveur des réfugiés qui prendront en charge le loyer et les énergies (RSA + CAF). Location relais ou définitive.

-l'hébergement temporaire pour les demandeurs d'asile déboutés de leur demande et qui sont écartés du dispositif d'hébergement d'urgence financé par l'Etat.

Besoin : Trouver des solutions d'hébergement d'urgence

•Accueil temporaire chez des particuliers

•co-financement d'un logement (selon le principe « 100 pour 1 » : « association issue de la dynamique « Urgence-Welcome » créée par une assemblée constituante le 14 mai 2013 à Riedisheim et inscrite au Registre des Associations la 4 juillet 2013 au Tribunal d'Instance de Mulhouse (Volume 90 – Folio n°105) » selon le site de l'association <https://100pour1.wordpress.com>)

NB : une famille avec trois jeunes enfants actuellement scolarisés à l'école primaire de Munster est déboutée depuis le 12 janvier et devra quitter le CADA de Munster dans les jours qui viennent. Elle n'a pas de solution d'hébergement.

***Des besoins matériels :**

Les personnes n'ont pas de ressources financières à leur arrivée et manquent de tout. Le CADA dispose d'une base mais insuffisante.

Besoin : des colis alimentaires, des produits d'hygiène et de petite pharmacie, du matériel pour cuisiner (casserolles...), des vêtements (en particulier pour les jeunes enfants et les bébés)...

***Des cours de français, de l'aide aux devoirs :**

Même si plusieurs associations proposent déjà ce type de soutien, il apparaît par exemple que les mères isolées accèdent difficilement aux cours de français en raison de la gestion du quotidien. L'idée de se rendre au CADA ou au domicile des personnes pour des cours de français ou de l'aide aux devoirs est avancée. Cette initiative se discutera en amont avec Jean-Luc Husser.

***De la convivialité :**

La proposition des membres du Groupe Solidarité est de favoriser l'accueil et l'intégration des personnes migrantes par des activités de loisirs et l'organisation de moments de convivialité, les week end en particulier, lorsque les intervenantes sociales ne travaillent pas : promenades, repas partagés... La question de la barrière de la langue est posée, elle peut être un frein mais ne doit pas être un obstacle.

Selon les personnes et les familles, un parrainage peut aussi être proposé pour les aider à sortir de l'isolement, si elles le souhaitent. Il s'agirait pour les bénévoles de s'engager à soutenir une famille dans le quotidien (activités, transport, échanges conviviaux) et de lui proposer des moments conviviaux.

Une réunion au CADA avec des membres du groupe Solidarité est prévue dans le cadre d'un groupe d'expression pour présenter ce projet et recueillir les attentes des migrants. Comme pour les cours de français et de soutien scolaire, ces initiatives seront mises en place en partenariat avec Jean-Luc Husser pour éviter tout malentendu.

- Une fois les besoins présentés et explicités par les différents acteurs présents, les personnes qui le souhaitent s'inscrivent sur des feuilles thématiques que le Groupe Solidarité se chargera de centraliser afin d'organiser les aides :
 - Héberger (possibilité d'une action de type « 100 pour 1 »)
 - Faire des dons matériels
 - Accompagner-Aider-Transporter
 - Cours de français – aide aux devoirs
 - Convivialité

La réunion se termine vers 22h30.

CR d'Anne-Liz Drouot